



**Bonny David, Wickramasingam Kirthana**

Nestlé veut délocaliser partiellement de Broc à York en Angleterre. La Direction de l'économie et de l'emploi est-elle chocolat ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 25.01.18

DEE

**Dépôt**

Le mercredi 17 janvier dernier, *La Liberté* annonçait que la multinationale Nestlé voulait réorganiser sa recherche à Broc. Selon l'information transmise, le Centre d'Excellence du Chocolat, à Broc, pourrait être délocalisé partiellement dans le Nord de l'Angleterre tout bientôt.

Avec cette délocalisation partielle, ce sont d'abord des postes de travail qui se retrouvent en difficulté, mais c'est aussi tout un savoir-faire d'expertise qui part.

Toute délocalisation est regrettable, d'autant plus que le canton de Fribourg mise sur le "*Cluster Food & Nutrition*" et, en particulier, dans le domaine du lait, de la transformation laitière et du chocolat.

Pour ces diverses raisons, nous souhaitons savoir :

1. Quand est-ce que le Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE) a-t-il rencontré les responsables de cette entreprise importante pour l'ensemble du district de la Gruyère et le canton de Fribourg ?
2. Le cas échéant, pourquoi la DEE n'agenda-t-elle pas des rencontres systématiques et régulières avec Nestlé et les autres importantes entreprises de notre canton ?
3. N'y a-t-il pas moyen, aujourd'hui, d'entamer une discussion pour que le Centre d'Excellence de Nestlé reste entièrement à Broc et qu'il ne soit pas délocalisé en Angleterre ? Si la délocalisation a malheureusement lieu, quel sera l'impact, à moyen et à long terme, pour le "*Cluster Food & Nutrition*" mis en avant par le Conseil d'Etat ?
4. Suite à cette information de la part de la presse, est-ce que le Conseil d'Etat a-t-il prévu de rencontrer prochainement les responsables de la multinationale Nestlé pour discuter de l'avenir et du développement de l'entreprise en terres fribourgeoises, mais aussi du soutien cantonal à l'innovation ?
5. Que se passe-t-il avec les emplois menacés chez Nestlé ?
6. Pour conclure, nous avons l'intime conviction que des contacts permanents avec les grandes entreprises pourraient éviter des délocalisations. C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat quelle stratégie de relations est mise en place afin de garder un contact direct et permanent avec les grandes entreprises de ce canton ? Et, en particulier, avec les entreprises incluses dans le "*Cluster Food & Nutrition*" ?